

LOCATION AIRE DE LOISIRS 2016

Je soussigné(e).....
demeurant à.....
N° de Téléphone.....

Agissant pour : - mon compte personnel
- au nom de l'association

SOLLICITE LA LOCATION DE L'AIRE NATURELLE DE LOISIRS

LE soit : Jour(s)

Nombre de personnes (approximatif) :

Tarifs : forfait de 30 € + 1 € par personne pour une location de 11 heures du matin à 11 heures le lendemain matin. (Gratuit pour les enfants de moins de 7 ans). Il sera demandé des arrhes à hauteur de 30 € par jour de réservation. (La restitution des arrhes sera accordée en cas de force majeure (décision du conseil municipal)

Durée maximale de location : 4 nuitées consécutives soit 5 jours.

La Municipalité de réserve le droit d'appliquer le tarif en vigueur à la date de l'utilisation de l'aire de loisirs.

Afin d'accéder à l'aire de Loisirs, contactez le secrétariat de la mairie et il vous sera alors remis les clés.

Pour votre tranquillité, nous vous conseillons de refermer la barrière.

Lorsque vous quitterez le terrain, les lieux devront être laissés propres, notamment les sanitaires. Les déchets devront être mis dans des sacs et déposés dans les containers. Les verres devront être déposés dans le container de la Verderie ou de la Poitrière.

Paiement : Vous avez deux solutions :

- soit vous réglez, par chèque ou en espèces, lorsque vous rapporterez les clés en mairie
- soit vous attendez que la facture vous parvienne par l'intermédiaire du trésor public d'Ancenis.

Montrelais le

Le Locataire
Bon pour accord

Le Maire
Joël JAMIN